Envoyé en préfecture le 05/04/2016
Reçu en préfecture le 05/04/2016
Affiché le 06/04/2016
ID : 056-215600784-20160331-2016_24-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Seize le Trente et Un Mars à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, M. Foidart, P. Cormier, F. Téroute, J. Grévès, F. Hervé, A ; Buzaré, L. Monnerie, G. Thiery, D. Renouf, JJ Marteil, P. Guilbaudeau, L. Médica, D. Capart, Z. Dano, MC Couf, MM. Prévost, C. Jourdain, AM Garangé, C. Pecchia, Pierrick LE DRO, V. Robin-Cornaud, Robert Hénault M. Le Teuff, M. David, Laure Détrez, PY Le Grognec, Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

S. Caroff qui a donné procuration à P. Cormier
MF Guillemot, qui a donné procuration à A. Buzaré

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 24 Mars 2016
Date de l'affichage : 24 Mars 2016
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 31
Nombre de votants : 33 (32 pour le compte administratif)

2016_24 : Mise à jour du tableau des effectifs : création et suppression de postes

Rapporteur : A.M Goujon

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés ou supprimés par l'organe délibérant de la collectivité.

➢ **Il est proposé les créations et suppressions de postes suivants :**

Création

Titulaires

Filière	Nombre de postes concernés	Poste créé	Motif
Animation	1	Animateur à temps non complet 18 h 16 à compter **du 1er Avril 2016**	Lauréate concours animateur

Envoyé en préfecture le 05/04/2016
Reçu en préfecture le 05/04/2016
Affiché le 06/042016
ID : 056-215600784-20160331-2016_24-DE

Suppression

Titulaires

Filière	Nombre de postes concernés	Postes supprimés	Motif
Technique	1	Adjoint technique de 1ère classe à 35 heures à compter du 1er janvier 2016	Non renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles et non reprise de fonctions - Radiation
Animation	1	Adjoint animation de 2ème classe à temps non complet 18 h 16 à compter du 1er mai 2016	Réussite concours animateur territorial

Non titulaire

Filière	Nombre de postes concernés	Poste supprimé	Motif
Culturelle	1	Directeur d'établissement artistique de 2ème classe – CDI à 35 heures à compter du **1er Avril 2016**	Accès au grade d'Attaché territorial au 01/12/2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des finances, personnel communal, et affaires économiques du 18 Mars 2016,

VU l'avis du comité technique du 21 mars 2016,

DECIDE de procéder aux créations et suppressions de postes dans les conditions ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 04 Avril 2016
Le Maire,
François AUBERTIN

MAIRIE DE GUIDEL
MORBIHAN